

Avis de constitution

SOCIETE « EPC ADAM OUELEGUEM D'ABOBO » en abrégé « EAO »

Siège Abidjan, Abobo, Abidjan précisément à
ABOBO BC EN BAS A 100 METRES DU COLLEGE DOYEN
LAMIN FATIGA ; à la Section : BH Parcelle : 13 , LOT : 439
ILOT : 290, Lot 439, Ilot 290

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/11/2025, et enregistrés au CEPICI le 07/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EPC ADAM OUELEGUEM D'ABOBO
» en abrégé « EAO »

Objet : La société a pour objet directement ou indirectement en République de COTE D'IVOIRE :

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE,
ISLAMIQUE CONFESIONNEL.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.

La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Abobo, Abidjan précisément à
ABOBO BC EN BAS A 100 METRES DU COLLEGE DOYEN
LAMIN FATIGA ; à la Section : BH Parcelle : 13 , LOT : 439
ILOT : 290, Lot 439, Ilot 290

Dirigeant(s) M SYLLA MAMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-13603 du 16/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°79576/GTCA/RC/2025 du 16/12/2025

